

Province de Québec
M.R.C. de Pierre-De Saurel
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le 3 avril 2023, à compter de 20h00, avec enregistrement audio.

Présences : Forment quorum et siègent sous la présidence de la mairesse Madame Marie Léveillée, Messieurs les conseillers Jean Beaubien, Pierre Provost, Georges Forcier, Éric Tessier et Mesdames les conseillères Mélanie Parenteau et Karine Descheneaux.

Mme Manon Blanchette est secrétaire d'assemblée.

Aucun citoyen n'est présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse, Marie Léveillée, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 2023-04-032

La mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Éric Tessier,
Et appuyée par Mélanie Parenteau,
Il est résolu, à l'unanimité,

D'adopter l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 Séance ordinaire 6 mars 2023
- 3.2 Assemblée de consultation du 16 mars 2023
- 3.3 Séance extraordinaire 16 mars 2023

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

- 4.1 Comptes à payer
- 4.2 Politique de location de la salle
- 4.3 Ristourne 2022- Fonds d'assurance des municipalités du Québec

5. TRAVAUX PUBLIQUE

- 5.1 Projet de réaménagement de l'intersection des routes 122 et 132 (MTQ)
- 5.2 Entretien des espaces verts 2023
- 5.3 Fauchage des bords de routes pour l'année 2023
- 5.4 Offre d'emploi employé municipal

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Dépôt rapport financier 2022 - RIPS

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 8.1 Ponceau changement de juridiction

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1 Rapport du comité

10. SUJETS DIVERS

- 10.1 Demande d'autorisation de passage de La Course 2023 du Grand défi Pierre Lavoie

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Résolution numéro 2023-04-033

Séance ordinaire du 6 mars 2023

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de Karine Descheneaux,
Appuyée par Georges Forcier,
Il est résolu, à l'unanimité,

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance du 6 mars 2023.

Résolution numéro 2023-04-034

Assemblée publique de consultation du 16 mars 2023

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de Pierre Provost,
Appuyée par Jean Beaubien,
Il est résolu, à l'unanimité,

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance du 16 mars 2023.

Résolution numéro 2023-04-035

Séance extraordinaire du 16 mars 2023

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de Georges Forcier,
Appuyée par Karine Descheneaux,
Il est résolu, à l'unanimité,

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance du 13 février 2023.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1 Comptes à payer

Résolution 2023-04-036

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Sur proposition de Georges Forcier,
Appuyée par Jean Beaubien,
Il est résolu unanimement

Que ce conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 25 248,59 \$.

4.2 Politique de location de la salle municipale

Résolution 2023-04-037

Considérant la politique de location de la salle municipale en vigueur depuis le 3 juillet 2017;

Considérant la nécessité de revoir certaines dispositions de ladite politique;

En conséquence :

Sur proposition de Éric Tessier,
Appuyée par Mélanie Parenteau,
Il est résolu unanimement

D'adopter la nouvelle politique de location de la salle municipale telle que déposée, applicable à compter du 1^{er} mai 2023.

4.3 Ristourne 2022 – Fonds d'assurance des municipalités du Québec

Madame la mairesse avise les conseillers que dans une communication reçue le 15 mars 2023, le Fonds d'assurance des municipalités du Québec a pris la décision de ne pas verser d'intérêt (nouveau terme pour désigner la ristourne selon la *Loi sur les assureurs*), et ce en raison du surplus trop faible de 2022.

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Projet de réaménagement de l'intersection des routes 122 et 132 (MTQ)

Résolution 2023-04-038

Considérant le projet de réaménagement d'intersection des routes 122 et 132 à Saint-Gérard-Majella et Yamaska du MTQ datée du 12 juillet 2022;

Sur proposition de Jean Beaubien,
Appuyée par Georges Forcier,
Il est résolu unanimement

D'aviser le MTQ du désaccord de ce conseil avec les interventions et recommandations proposées;

De suggérer au MTQ l'aménagement d'un rond-point ou l'installation de feux de circulation.

5.2 Entretien des espaces verts 2023

Il est convenu de demander des soumissions sur invitation auprès de divers fournisseurs.

5.3 Fauchage des bords de routes pour l'année 2023

Résolution 2023-04-039

Sur proposition de Éric Tessier,
Appuyée par Georges Forcier,
Il est résolu unanimement

De demander à l'entreprise Camille Gamelin une soumission pour le fauchage des bords de routes pour l'année 2023.

5.4 Offre d'emploi employé municipal

Résolution 2023-04-040

Sur proposition de Jean Beaubien,
Appuyée par Karine Descheneaux,
Il est résolu unanimement

De publier une offre d'emploi pour le poste d'employé municipal.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Dépôt du rapport financier de la Régie des incendies Pierreville Saint-François DÉPÔT

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Ponceaux changement de juridiction

Résolution 2023-04-041

Considérant l'offre de la MRC Pierre-de-Saurel de reprendre la juridiction en ce qui a trait aux ponceaux lors de la dernière rencontre des directeurs généraux le 23 mars dernier;

Sur proposition de Georges Forcier,
Appuyée par Éric Tessier,
Il est résolu unanimement

Que la municipalité de Saint-Gérard-Majella conserve la juridiction en ce qui concerne la gestion des ponceaux.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport du comité

Activités à venir :

- Café céramique et tirage des chocolats de Pâques : 7 avril 2023
- Distribution d'arbres et de composte : 20 mai 2023

10. SUJETS DIVERS

10.1 Demande d'autorisation de passage de La Course 2023 du Grand défi Pierre Lavoie

Résolution 2023-04-042

Considérant la demande présentée par La Course 2023 du Grand défi Pierre Lavoie aux fins d'autoriser le 14 mai 2023 en avant-midi le passage de cyclistes accompagnés de drones sur le territoire de la Municipalité en empruntant la route QC-132 en direction ouest;

Considérant que le convoi est encadré par la Sûreté du Québec et que les drones sont opérés par des opérateurs certifiés par Transport Canada, assurés, conformes et opérants dans le cadre réglementaire Canadien;

En conséquence,
Sur proposition de Pierre Provost,
Appuyée par Mélanie Parenteau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le passage des cyclistes et l'utilisation de drones durant le parcours afin de capter des images des participants à l'occasion de La Course 2023 du Grand défi Pierre Lavoie;

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 2023-04-043

Sur proposition de Jean Beaubien,
Appuyée par Georges Forcier,
Il est résolu, à l'unanimité,

Que l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 20h10.

Marie Léveillé
Mairesse

Manon Blanchette
directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière

Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 6 mars 2023. La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 3 avril 2023.